

Le Teil

N°
57

Novembre
2026



Mag
info?..

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DU TEIL



RECONSTRUCTION TRAVAUX

Avenue du Pont :
une chaussée rénovée

URBANISME
Le PLU en cours de révision

CULTURE / SOCIAL
L'été au TILT :
retour sur une belle saison !



www.mairie-le-teil.fr



**Terrassement
Canalisations
Ouvrages d'Art
Déconstruction
Bâtiment**

Z.A. de Fortuneau - 18, rue De Dion Bouton
26200 MONTÉLIMAR

Tél. 04 75 00 85 85 - standard@berthouly.fr
www.viviany.fr

Construire Durablement
Ensemble



Aujourd'hui, notre Groupe est fort de :

- 700 salariés
- 14 sociétés de travaux
- 1 laboratoire central agréé Laboroute
- 11 postes d'enrobage
- 1 usine de liants

Nos activités :

- Aménagement Publics
- Travaux routiers
- Electrification et éclairage public
- Réseaux humides
- Espaces verts

BRAJA VESIGNE

Siège Social : 21 Av. F. Mistral - 84100 ORANGE
Tél. : 04 90 34 34 42 - brajavesigne.fr

DÉPÔT LÉGAL À PARUTION



Régie publicitaire :

04 75 51 88 40 Fax 04 75 53 75 65
info@afcommunication.com

SIÈGE SOCIAL

10 allée Hispano Suiza | ZA de Fortuneau - 26200 MONTÉLIMAR

Bureaux secondaires: Bordeaux, Lyon et Strasbourg

L'éditeur ne garantit pas le caractère exhaustif des informations contenues dans ce bulletin et remercie par avance les lecteurs de leur indulgence.

www.afcommunication.com



COLAS

colas.com

COLAS - ÉTABLISSEMENT DE
DRÔME-ARDÈCHE
04 75 44 36 57

**NOS OBJECTIFS 2030
PLUS DE MOBILITÉ, MOINS D'IMPACT**

- Réduire de 30% nos émissions directes et indirectes de CO₂
- Poursuivre notre développement de solutions innovantes grâce à des procédés et des matériaux responsables.

#URBALITH

Revêtement perméable, naturel et recyclable, Urbalith vise à réduire son impact sur l'homme et l'environnement.

ÉLECTRICITÉ - PLOMBERIE CHAUFFAGE - CLIMATISATION - INTERPHONE ALARME - ANTENNE - PHOTOVOLTAÏQUE

DEPANNAGE - INSTALLATION

Électricité - Plomberie :
09 54 47 75 68
abc.electr-eau@hotmail.fr



ABC ELECTR-EAU

Chères Teilloises, chers Teillois,

Le Teil se reconstruit. Vous vous en apercevez tous les jours : des constructions s'achèvent, d'autres vont voir le jour. Certains chantiers sont malheureusement en attente ; j'y reviendrai plus loin. Je suis conscient des difficultés que ces travaux peuvent occasionner, pour vos déplacements comme pour vos commerces. Sachez que nous mettons tout en œuvre pour limiter autant que possible les désagréments. Je tiens à saluer la pleine mobilisation des services municipaux et à les en remercier.

Merci aussi à vous tous pour votre patience.

Dans ce numéro, nous vous proposons un point d'étape sur plusieurs projets très attendus, notamment ceux des églises de Mélas et du centre. Nous savons combien les délais sont longs et combien ces édifices comptent pour nous tous. Soyez assurés que nous restons pleinement mobilisés pour faire avancer ces dossiers.

Reconstruire, c'est aussi préparer l'avenir. C'est l'ambition de la révision de notre Plan local d'urbanisme (PLU), dont le document actuel date de 2007. Maîtriser notre développement, protéger les espaces naturels et agricoles, mieux prendre en compte les risques, favoriser les mobilités douces et adapter la ville au changement climatique : ces choix sont essentiels pour préserver notre cadre de vie. L'enquête publique vous permet de vous exprimer sur cette vision de notre territoire. Retrouvez dans ce numéro 4 pages sur ce sujet. L'enquête publique est l'occasion de vous informer, de poser vos questions et de faire entendre vos observations.

L'installation du cabinet de gynécologie de Nathalie Wagner dans l'aile sud de la gare, est une grande nouvelle pour nous tous. Avec l'installation de l'association Passer'ELLES, engagée dans l'accompagnement des femmes, et d'un salon de thé porté par Fa7, nous répondons à des besoins de santé et faisons revenir de nouveaux services au cœur de ville. C'était un engagement que nous avons pris. Nous sommes fiers de le voir se concrétiser.

Préparer l'avenir, c'est aussi anticiper les conséquences du changement climatique. L'installation de 60 brasseurs d'air dans nos écoles permettra d'améliorer le confort des enfants et des équipes éducatives lors des prochaines périodes de fortes chaleurs. D'autres travaux sont également prévus pour l'été prochain.

Enfin, je vous donne rendez-vous pour une nouvelle édition du Salon de la gastronomie ardéchoise. Au fil des années, cet événement est devenu un temps fort de la vie teilloise, un moment de rencontres, de convivialité et de découverte de celles et ceux qui font la richesse de notre terroir. Venez nombreux partager cette journée avec nos producteurs.

Six mois après les élections municipales, notre cap reste clair : poursuivre la reconstruction, faire avancer les chantiers qui améliorent votre quotidien et continuer à faire vivre notre ville en multipliant les occasions de nous retrouver et de partager des moments conviviaux.

Olivier Peverelli - Maire du Teil



SOMMAIRE

P. 04 à 06 - VIE MUNICIPALE

P. 07 à 11 - RECONSTRUCTION / TRAVAUX

P. 12 à 15 - URBANISME

P. 16 et 17 - CULTURE / SOCIAL

P. 18 et 19 - ÉDUCATION

P. 20 - SPORTS

P. 21 à 22 - AGENDA

P. 23 - TRIBUNE LIBRE

Directeur de publication : Olivier PEVERELLI

Rédaction : Lauriane Ponthier

Création graphique : Apidée

Photos : Mairie Le Teil / AdobeStock

Régie publicitaire : AF COMMUNICATION

Impression : SOMAPUB - Viviers - 04 75 52 70 80

Ce numéro a été tiré à 4 500 exemplaires.

Plus d'informations sur : www.mairie-le-teil.fr
ou sur notre page facebook : Commune Le Teil



Un été riche en rendez-vous au Teil

Cet été encore, Le Teil a vécu au rythme de nombreux événements, animations et rendez-vous festifs.

Des manifestations portées par la Commune, mais aussi par les nombreuses associations qui font vivre la ville tout au long de l'année.

Concerts, marchés, animations, rendez-vous sportifs, moments conviviaux... Les habitants ont pu se retrouver, partager et profiter pleinement de la saison estivale. Retour en images sur quelques-uns des temps forts qui ont marqué cet été au Teil. Un grand merci aux associations, bénévoles, agents municipaux, partenaires et à tous ceux qui ont contribué à faire vivre ces rendez-vous. Quelques souvenirs en images...

Préalables du festival d'Alba



Fête de la musique et 1^{er} marché nocturne de la saison



Mélas Zik par le comité de quartier de Mélas



Fête du 13 juillet



Cérémonie en hommage à Lucette Olivier



Prise d'armes des sapeurs-pompiers du 14 juillet



Cérémonie du souvenir du Crash d'avion



Forum des associations



Clôture des marchés nocturnes du Teil



Octobre Rose : Le Teil s'est mobilisée en rose

Tout au long du mois d'octobre, la Ville du Teil et le CCAS se sont mobilisés à l'occasion d'Octobre Rose, pour sensibiliser au dépistage du cancer du sein et soutenir la lutte contre la maladie.

Le temps fort s'est déroulé samedi 10 octobre au stade Émile Deidier, où près de 200 personnes se sont retrouvées pour une grande journée placée sous le signe de la solidarité.

Marches solidaires, espace santé, défis sportifs, animations, vide-dressing, restauration et rencontres avec les partenaires ont rythmé cette journée, permettant à chacun de s'informer, d'échanger et de participer à cette cause.



Le défi photo Octobre Rose, organisé pendant tout le mois, a également rencontré un beau succès. Le principe était simple : une photo publiée = 1 € reversé à la Ligue contre le cancer. Une initiative qui a permis de faire vivre l'événement quotidiennement. La rue de la République et de nombreux commerces s'étaient eux aussi parés de rose, donnant une belle visibilité à cette campagne de sensibilisation.

Merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à cette édition, ainsi qu'aux partenaires, bénévoles et participants qui ont permis de faire de ce mois d'octobre un véritable temps fort autour de la prévention et du dépistage.



4^e Salon de la gastronomie ardéchoise : un rendez-vous devenu incontournable !

Le samedi 21 novembre, le Salon de la gastronomie ardéchoise revient au Teil pour sa 4^e édition ! Un rendez-vous désormais incontournable pour les amateurs de produits locaux et de saveurs ardéchoises, vous avez été près de 900 à participer à la dernière édition.

Toute la journée, 35 producteurs locaux seront présents pour vous faire découvrir leurs productions et partager leur savoir-faire. Fromages, charcuteries, douceurs, produits du terroir... De nombreuses spécialités ardéchoises seront à déguster et à découvrir.

Et pour prolonger le plaisir, il sera possible de déjeuner sur place sous le chapiteau, dans une ambiance conviviale et gourmande.

Nouveauté cette année : une ferme pédagogique ! Petits et grands pourront découvrir les animaux de la ferme et profiter d'une animation qui ravira toute la famille.

Samedi 21 novembre – de 10h à 19h - Salle Paul Avon – Le Teil
Une journée pour découvrir, déguster, échanger avec les producteurs et célébrer les richesses de notre terroir ardéchois ! Entrée 3€ (verre et ticket de tombola compris)



Se préparer aux risques : la culture du risque en action

Un exercice grandeur nature pour tester notre organisation

Au début de l'été, la Préfecture de l'Ardèche a organisé un exercice interdépartemental consacré au risque de feu de forêt. La Ville du Teil a participé à cet exercice, qui a permis aux élus et aux services municipaux de se mettre en situation de crise et de tester concrètement leur organisation.

L'objectif ? Être prêts à réagir face à une situation réelle.

Déclenchement des procédures, circulation de l'information, coordination des services, mise en œuvre des moyens d'alerte... Cet exercice a permis de vérifier nos réflexes, d'identifier les points à améliorer et de préparer la collectivité à faire face à différents types de situations d'urgence.

Développer une véritable culture du risque

Inondation, feu de forêt, séisme, événement climatique majeur... Le Teil, comme toutes les communes, peut être confronté à différents risques.

La culture du risque, c'est connaître les risques auxquels nous pouvons être exposés, savoir comment réagir et disposer des bonnes informations au bon moment. Elle concerne les collectivités, mais aussi chaque habitant.

C'est pourquoi la Ville travaille régulièrement à l'amélioration de ses dispositifs d'information et d'alerte.

Téléalerte : inscrivez-vous !

La Commune dispose de son propre dispositif de téléalerte, permettant de vous transmettre des informations et des consignes directement par SMS en cas d'événement nécessitant une information rapide de la population.

L'inscription est gratuite :
en utilisant le QR Code joint ci-dessous.

Pensez à renseigner un numéro de téléphone portable afin de pouvoir recevoir les SMS d'alerte.

Téléalerte et FR-Alert, ce n'est pas la même chose !

Le dispositif FR-Alert, déployé par l'État, permet d'envoyer une notification directement sur les téléphones mobiles présents dans une zone géographique donnée au moment du déclenchement de l'alerte.

À l'inverse, le dispositif de téléalerte de la Commune repose sur votre inscription. Il permet notamment de vous informer par SMS, même si vous n'êtes pas physiquement au Teil au moment où l'alerte est déclenchée.

Pour être informé(e), où que vous soyez, pensez donc à vous inscrire à la téléalerte de la Ville.

Face aux risques, chacun peut agir. S'informer, se préparer et savoir comment être alerté : c'est aussi cela, la culture du risque.

Prévention et Alerte des risques majeurs



Sismique, inondation, nucléaire, mouvement de terrain, feu de forêt, canicule, ...

- ✓ **Inscrivez-vous**
- ✓ **Tous protégés**
- ✓ **Tous informés**
- ✓ **Scannez le Qr code ou sur le lien**



<https://app.telealerte.fr/auth/>

Le Teil

Voirie : plusieurs chantiers achevés

Plusieurs opérations de voirie menées ces dernières semaines sont désormais terminées, avec pour objectifs d'améliorer l'état des chaussées, la sécurité et les cheminements pour les habitants.

Chemin du Bourdary



Les travaux de réhabilitation du chemin du Bourdary ont permis de reprendre 122 mètres linéaires en bicouche et 43 mètres en enrobé. Réalisé par l'entreprise COLAS, le chantier représente un montant de 23 000 € HT.

Avenue du Pont : une chaussée rénovée et des cheminements sécurisés



Sur l'avenue du Pont, 70 mètres de chaussée ont été entièrement réhabilités en enrobé, améliorant ainsi le confort et la sécurité des déplacements sur cet axe. Plusieurs interventions complémentaires ont été réalisées par les agents des services techniques municipaux pour améliorer durablement cet espace :

- ▶ Sécurisation des cheminements piétons avec la création d'un passage piéton en deux temps à proximité du giratoire (en cours). Le cheminement a ensuite été prolongé jusqu'au parking ;
- ▶ Reprise du réseau hydraulique afin de supprimer les phénomènes de stagnation de l'eau lors des épisodes orageux ;
- ▶ Taille des arbustes pour améliorer la visibilité, aussi bien pour les piétons que pour les automobilistes entrant sur l'avenue du Pont depuis le rond-point ;
- ▶ Suppression d'une haie afin de dégager et faciliter le cheminement piéton.

Ces différents chantiers s'inscrivent dans le programme d'entretien et de rénovation de la voirie communale, mené progressivement sur les différents secteurs de la commune. La Ville remercie les riverains et les usagers pour leur patience et leur vigilance pendant la durée des travaux.

Rue Kléber : un chantier d'envergure achevé

Après plus de deux années de travaux,
la rue Kléber et les rues adjacentes ont achevé
leur transformation en début d'été.

Menée conjointement par la Ville du Teil et SYDEO, cette opération représente un investissement de 1,5 million d'euros TTC.

Au-delà des aménagements visibles, le chantier a permis une modernisation en profondeur des réseaux. Près de 600 mètres de conduites d'eau potable et 600 mètres de réseaux d'assainissement ont été renouvelés, certains datant de plus de 70 ans. Les réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales ont également été séparés afin d'améliorer leur fonctionnement et la gestion des eaux de pluie. Réalisée entre février 2024 et mai 2026, l'opération a concerné la rue Kléber ainsi que les rues Voltaire, Lucette Olivier, Baudin, Belleville et l'impasse Danton.

Le chantier, particulièrement technique, s'est déroulé dans un environnement contraint : rues étroites, maintien des accès aux habitations, présence d'amiante dans certains réseaux et continuité des services d'eau et d'assainissement.

Une attention particulière a également été portée à la gestion de la ressource en eau. Les nouveaux espaces verts sont alimentés par une source naturelle située rue Lucette Olivier, grâce à un système d'arrosage en goutte-à-goutte qui évite le recours à l'eau potable.

Cette opération contribue ainsi à moderniser durablement les réseaux, améliorer les espaces publics et le cadre de vie du centre ancien.

La Ville remercie les agents municipaux, SYDEO et les entreprises pour leur implication. Mais aussi les habitants, riverains et commerçants pour leur patience pendant toute la durée de ce chantier d'envergure.



Coût total de l'opération (Commune et Sydéo) :
1 251 930 euros HT

Financeurs :

> ANRU : 593 000 euros

> Etat (dotation politique de la ville et DETR) : 214 000 euros

Sécurité et circulation : des aménagements dans les quartiers

Boulevard Pasteur :
de nouvelles places de stationnement créées

Des travaux de marquage au sol ont été réalisés boulevard Pasteur, afin de réorganiser le stationnement et de contribuer à ralentir la circulation dans ce secteur. Côté droit, en direction de Rochemaure, les places de stationnement situées du n°27 au n°1 ont été remises en peinture. De nouvelles places ont également été créées côté gauche. Leur implantation permet de former des chicanes, destinées à réduire la vitesse des véhicules et à améliorer la sécurité de l'ensemble des usagers de la voie.

Allée Henri Lextrait : un aménagement expérimental
pour sécuriser la circulation

Un aménagement expérimental a été mis en place allée Henri Lextrait, au niveau du garage Renault et du contrôle technique SOCOTAT, avec l'installation de chicanes destinées à modifier la configuration de la circulation. Les îlots ont été installés de manière provisoire afin de tester ce nouveau dispositif en conditions réelles, d'observer son fonctionnement et son impact sur la circulation. Cette phase d'expérimentation permettra, si nécessaire, d'adapter l'aménagement en fonction des observations réalisées.

Place Jean Macé : les travaux entrent dans leur dernière phase

Le réaménagement de la place Jean Macé se poursuit et plusieurs étapes importantes ont été franchies ces derniers mois.



Le mémoriel de l'ancienne église réalisé à partir des pierres réemployées de l'édifice est terminé. Il permettra de conserver une trace de l'histoire du lieu.

Les pergolas ont également été installées dans l'été, créant de futurs espaces ombragés et contribuant au confort de la place lors des périodes de fortes chaleurs.

Une nouvelle liaison piétonne entre la place Jean Macé et le parking Fabre, devant l'entrée de l'école du centre, a été aménagée afin de faciliter les déplacements entre les deux espaces.

Les revêtements devant les commerces et l'Hôtel de Ville sont désormais finalisés. La voie de circulation fait l'objet d'une reprise durant les vacances de la Toussaint, afin de limiter les perturbations pour les usagers.

Les plantations interviendront dans les prochaines semaines, à une période plus favorable à la reprise et au développement des végétaux.

Le chantier avance ainsi vers ses dernières étapes, avec un aménagement qui transformera durablement le cœur de ville et offrira un espace public plus agréable, végétalisé et adapté aux différents usages.

La Ville remercie les riverains, les commerçants et les usagers pour leur patience et leur compréhension pendant toute la durée des travaux.

Coût total de l'opération : 3 527 870 euros HT

Financeurs :

- > Etat (PPA) : 1 602 550 euros
- > Etat (DETR) : 1 114 210 euros
- > EPORA : 21 855 euros
- > Banque des territoires : 7285 euros

Le mot de Bernard Noël

Adjoint aux travaux et Vice-président en charge de la culture à la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron



« Voirie, sécurité des déplacements, aménagements des espaces publics : derrière chaque chantier, il y a un objectif très concret : celui d'améliorer le quotidien des Teillois.

Ces derniers mois, plusieurs opérations ont été menées à leur terme, notamment sur le chemin du Bourdary, l'avenue et l'impasse du Pont ou encore le boulevard Pasteur. De nouveaux aménagements expérimentaux, comme les chicanes installées allée Henri Lextra, permettent également de tester des solutions pour mieux maîtriser les vitesses et sécuriser les déplacements.

La transformation de la place Jean Macé constitue une autre opération importante. Le chantier avance bien, avec déjà plusieurs réalisations visibles.

Il faut remercier encore tous les Teillois qui subissent aussi les désagréments inévitables liés aux travaux.

Et remercier également tous les agents des services techniques toujours très impliqués pour améliorer le quotidien de tous. »

Nouvelle église : un chantier en attente de validation des études structure

Le chantier de la nouvelle église est actuellement à l'arrêt, dans l'attente de la finalisation et de la validation des études de structure.

Depuis le mois de mars, la Commune a dû faire face à des difficultés importantes concernant les études de maîtrise d'œuvre, notamment sur la structure béton, qui n'a pas obtenu la validation du bureau de contrôle. Un nouveau bureau d'études structures a ainsi été intégré au groupement de maîtrise d'œuvre afin de reprendre et approfondir les analyses.

Les premières conclusions de ces nouvelles études ont mis en évidence la nécessité de renforcer certaines parties du bâtiment afin de garantir sa conformité aux normes sismiques. Les solutions techniques proposées font actuellement l'objet d'échanges avec le bureau de contrôle en vue de leur validation.

Dans ce contexte, et afin de ne pas supporter des coûts d'immobilisation inutiles, la Commune a décidé de procéder au démontage de la grue, le temps de poursuivre les études et de préparer la reprise du chantier. Cette décision permet de limiter les coûts pendant cette période d'attente.

Les études structures définitives et validées sont attendues pour la fin du mois de novembre 2026. Un chiffrage complet des travaux nécessaires à la mise en conformité a également été demandé au maître d'œuvre afin d'en mesurer précisément l'impact sur l'enveloppe financière de l'opération.

La Commune poursuit le suivi de ce dossier avec le bureau d'études, le maître d'œuvre et le bureau de contrôle, avec un double objectif : garantir la sécurité et la conformité de l'ouvrage tout en maîtrisant les conséquences financières de cette situation.

Une fois les études validées et les adaptations techniques définies, les conditions de reprise du chantier, début 2027, pourront être précisées.



Église Saint-Étienne de Mélas : un projet de restauration construit étape par étape

Classée monument historique depuis 1868, l'église Saint-Étienne de Mélas a été fortement endommagée par le séisme du 11 novembre 2019.

Elle a dû être immédiatement fermée au public. Des travaux d'urgence ont été réalisés dès décembre 2019 afin de sécuriser l'édifice, accompagnés de dispositifs de protection destinés à préserver le bâtiment.

Un projet qui nécessite plusieurs années d'études

Face à l'ampleur des travaux de reconstruction engagés sur l'ensemble de la commune, la Ville a confié en 2020 la maîtrise d'ouvrage des travaux de réparation au SDEA (Syndicat départemental d'équipement et d'aménagement de l'Ardèche).



Un diagnostic complet de l'église a ensuite été réalisé par une agence d'architectes spécialisée dans la restauration du patrimoine. Finalisé en 2021, ce diagnostic a permis de définir un projet global autour de trois objectifs : réparer les dégâts du séisme, restaurer les éléments patrimoniaux et améliorer la mise en valeur de l'église et de ses abords.

Le programme de travaux a été approuvé par le Conseil municipal en septembre 2024. Les différentes études techniques et archéologiques menées depuis ont ensuite permis de préciser l'avant-projet, désormais validé par le Conseil municipal du 14 septembre 2026.

Quatre grandes phases de travaux

Le projet prévoit une réalisation en plusieurs tranches :

- Tranche 1 : restauration du clocher ;
- Tranche 2 : restauration du baptistère, du mur de soutènement nord et de la partie sud de la place Henri-Mirabel ;
- Tranche 3 : restauration de la nef, du bas-côté et du chevet ;
- Tranche 4 : reprise des revêtements et aménagement des abords de l'église.

Parce qu'il s'agit d'un monument historique, chaque étape doit être menée en concertation avec les services de l'État compétents en matière de patrimoine, notamment la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP). La Ville travaille également avec le Diocèse et la Paroisse.

Un projet qui dépend largement des financements

Au fil des études et de la précision du projet, le coût de l'opération est aujourd'hui estimé à 3,36 millions d'euros HT, études et ingénierie comprises.

La réalisation du projet dépend donc fortement des aides qui pourront être apportées par les différents partenaires de la Commune. Un premier plan de financement prévisionnel prévoit notamment une participation de l'État à hauteur de 1,39 million d'euros, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes à hauteur de 369 724 €, ainsi qu'un financement de 250 000 € au titre du Loto du patrimoine – Mission Patrimoine.

La Fondation du patrimoine accompagne également le projet à travers une collecte de dons et de mécénat, qui s'élève à ce jour à 42 865 €.

Au total, les financements extérieurs identifiés représenteraient environ 61 % du coût de l'opération. Le solde serait pris en charge par la Commune, dont une partie correspond aux indemnités versées par les assurances à la suite du séisme.

Préserver un monument historique du Teil

L'approbation de l'avant-projet constitue une étape importante. Elle permet désormais à la Ville d'engager les discussions avec ses partenaires afin de préciser leur accompagnement financier et de réunir les conditions nécessaires au lancement de la phase opérationnelle.

L'objectif est clair : restaurer l'église Saint-Étienne de Mélas, préserver son patrimoine exceptionnel et permettre, à terme, sa réouverture au public, tout en veillant à maîtriser l'effort financier demandé à la Commune.



**Le mot
d'Alain
Mazeirat**

**Adjoint
à la reconstruction**

« La reconstruction de notre ville se poursuit, avec des projets qui avancent chacun à leur rythme et qui nécessitent parfois du temps, des études approfondies et de nombreuses validations. Pour la nouvelle église, les études de structure se poursuivent afin de garantir la conformité et la sécurité du futur bâtiment. Le démontage de la grue permet, dans l'attente de ces validations, de limiter les coûts d'immobilisation et de préparer dans de bonnes conditions la reprise du chantier.

À Mélas, l'approbation de l'avant-projet de restauration de l'église Saint-Étienne constitue une étape majeure. Après plusieurs années de diagnostics, d'études et de travail avec les services de l'État, nous disposons désormais d'un projet précis pour restaurer cet édifice emblématique, fortement touché par le séisme de 2019.

Nous poursuivons au quotidien le travail lié à la reconstruction de la ville, 7 ans après en recherchant toujours les financements nécessaires et en veillant à préserver au mieux les intérêts des Teilloises et des teillois. »

Révision du PLU : préparons ensemble le Teil de demain !

En vigueur depuis 2007, le Plan Local d'Urbanisme du Teil est en cours de révision. Le projet a été arrêté par le Conseil municipal le 23 juin 2026 et sera soumis à enquête publique dans les prochaines semaines. Dans ce dossier, retrouvez l'essentiel pour comprendre ce document et ce qui va changer.



Le PLU fixe les règles d'aménagement de l'ensemble du territoire communal pour les années à venir.

Le PLU, qu'est-ce que c'est ?

Le Plan Local d'Urbanisme est le document qui fixe les règles de construction et d'aménagement de la commune pour les années à venir. Il détermine notamment :

- où l'on peut construire ;
- selon quelles règles ;
- quels espaces doivent être préservés ;
- comment préparer les déplacements, les équipements et le développement de la commune.

Pourquoi le réviser maintenant ?

Depuis 2007, le territoire et la réglementation ont beaucoup évolué. Il était devenu nécessaire de :

- mettre le document en conformité avec le Code de l'urbanisme ;
- prendre en compte les plans de prévention des risques d'inondation et de mouvements de terrain ;
- intégrer le changement climatique : nature en ville, îlots de fraîcheur ;
- favoriser les mobilités douces ;
- répondre aux exigences nationales de préservation des espaces naturels et agricoles.

Le chiffre : 48 ha

48 hectares auparavant destinés à l'urbanisation ou déjà classés en zone urbaine retrouvent une vocation agricole ou naturelle. Ce choix répond aux nouvelles exigences nationales, mais aussi à une volonté de préserver durablement le cadre de vie des habitants.

Qui décide vraiment du PLU ?

Lorsqu'un terrain devient constructible ou ne l'est plus, la question revient souvent. Le PLU est élaboré par la commune, mais elle ne décide pas seule : le projet doit respecter un ensemble de règles et tenir compte de nombreux avis.

La loi

Le Code de l'urbanisme fixe les règles communes à toute la France. La loi Climat et Résilience impose par exemple de limiter la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers.

Les risques

Les Plans de Prévention des Risques (inondation, mouvements de terrain) sont établis par l'État et s'imposent au PLU.

La commune

Dans ce cadre, elle définit un projet pour l'avenir : habitat, espaces naturels, mobilité, équipements publics, commerces, qualité de vie.

Les Personnes Publiques Associées

Services de l'État, Région, Département, chambres consulaires et partenaires institutionnels rendent un avis avant l'approbation.

Les habitants

La concertation permet de s'informer et de s'exprimer. Lors de l'enquête publique, un commissaire enquêteur indépendant recueille les remarques.

En résumé

Ni un document décidé uniquement par l'État, ni uniquement par la commune : un projet construit collectivement, dans un cadre fixé par la loi.

Le PLU peut-il changer les risques

« Avec le nouveau PLU, mon terrain est-il devenu inondable ou soumis à un risque de mouvement de terrain ? » La réponse est non.

Le PLU ne crée pas les risques et ne les modifie pas. Son rôle est de les prendre en compte. Au Teil, les risques naturels sont identifiés par des documents élaborés par l'État :

PPRM - 2013 - Plan de Prévention des Risques de Mouvements de Terrain

PPRI - 2018 - Plan de Prévention du Risque Inondation du Rhône et de ses affluents

Ces plans cartographient les secteurs exposés et définissent les règles qui protègent les personnes et les biens. Le PLU doit être compatible avec eux et intégrer leurs prescriptions. Selon les secteurs, cela conduit à prévoir :

- des règles de construction adaptées ;
- des aménagements limitant les conséquences d'une inondation ;
- des prescriptions particulières liées aux mouvements de terrain.



À retenir

Le risque existe indépendamment du PLU. Le PLU applique les règles nécessaires pour construire de manière plus sûre et mieux protéger les habitants.

Loi ZAN : peut-on encore construire ?

« Avec la loi ZAN, on ne pourra plus construire ! » C'est une phrase que l'on entend souvent, mais elle est incomplète. La loi Zéro Artificialisation Nette n'interdit pas de construire : elle demande de consommer moins d'espaces naturels, agricoles et forestiers qu'auparavant, pour préserver les terres agricoles, la biodiversité et limiter l'étalement urbain. Les communes doivent donc penser leur développement autrement :

→ favoriser les terrains déjà urbanisés → réhabiliter les bâtiments existants ou les friches → utiliser le foncier de manière plus économe.

L'objectif est de construire moins et de consommer moins d'espace.

Les OAP : préparer les quartiers de demain

Derrière ce nom technique, les Orientations d'Aménagement (OAP) et de Programmation portent une idée simple : réfléchir à l'aménagement d'un quartier dans son ensemble, avant que les constructions ne se réalisent progressivement. Elles traduisent concrètement les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du PLU.

OAP sectorielles

Pour les secteurs appelés à évoluer : accès et voiries, chemins piétons et cyclables, espaces verts, eaux pluviales, formes d'habitat, intégration paysagère.

OAP thématiques

Pour l'ensemble de la commune, une vision globale : mobilités douces, nature en ville, continuités écologiques.

6 ha

d'OAP sectorielles, soit environ 1,5 % des 391 hectares classés en zone urbaine et à urbaniser. Elles portent sur les plus grands terrains non bâtis.

Pourquoi prévoir plusieurs logements sur un même terrain ?

Certaines OAP prévoient un nombre minimum de logements. Elles répondent à un double objectif : répondre aux besoins en logements tout en limitant la consommation de nouveaux espaces, notamment dans le cadre de la trajectoire Zéro Artificialisation Nette (ZAN).

L'État fixe ainsi un cadre de densité à respecter à l'échelle de la commune pour les secteurs destinés à accueillir de nouveaux logements.

Le PLU traduit ensuite cet objectif dans les différentes OAP, en l'adaptant aux caractéristiques de chaque secteur.

Concrètement, lorsqu'un terrain suffisamment grand se trouve déjà en zone urbaine et qu'il est desservi par les réseaux, l'objectif est de permettre d'y accueillir plusieurs logements plutôt que de devoir ouvrir de nouveaux terrains à l'urbanisation ailleurs dans la commune.

Cela ne signifie pas pour autant qu'il faille construire partout plus haut ou plus dense. La densité recherchée est adaptée à chaque secteur, en tenant compte notamment :

Sa superficie

Son environnement

Les risques naturels

Les accès

Les réseaux existants

Son intégration dans le quartier

De la préservation des espaces verts et des cheminements.

À retenir

Les objectifs de logements inscrits dans certaines OAP ne résultent donc pas uniquement d'un choix local : ils s'inscrivent dans un cadre national qui demande aux communes de construire davantage sur les espaces déjà urbanisés et de limiter l'ouverture de nouveaux espaces à l'urbanisation. Les OAP permettent ensuite d'adapter ces objectifs aux caractéristiques de chaque secteur, afin de trouver un équilibre entre besoins en logements, sobriété foncière, environnement et qualité de vie.

U, AU, A, N : les zones de PLU

Le PLU découpe le territoire en zones ayant chacune une vocation. Leur définition tient compte des réseaux, des risques, des espaces agricoles et naturels, de l'urbanisation existante, des déplacements et des lois nationales, avec la volonté de recentrer le développement autour des secteurs les mieux équipés.



U - Urbaine - 14,65 %

Secteurs déjà urbanisés et équipés. Constructions possibles dans le respect des règles du PLU.

AU - À urbaniser - 0,04 %

Futurs projets, à l'urbanisation encadrée : accès, réseaux, espaces publics, environnement.

A - Agricole - 12,71 %

Activité agricole et terres cultivables. Constructions très limitées.

N - Naturelle - 72,60 %

Espaces naturels, paysages, boisements, milieux sensibles. Constructions très encadrées.

Le PLU

prépare le Teil de demain

Le PLU n'a pas vocation à figer la commune. C'est une feuille de route qui permettra notamment de :

- accueillir de nouveaux logements dans des secteurs adaptés ;
- développer les cheminements piétons et cyclables ;
- renforcer la place de la nature en ville ;
- préserver paysages, espaces naturels et agricoles ;
- réserver deux terrains à de futurs commerces dans le quartier de la Sablière.

Vous avez votre mot à dire

La concertation est ouverte depuis le lancement de la révision, avec un registre pour vos questions et observations. Après l'avis des Personnes Publiques Associées, le projet sera soumis à enquête publique dans les prochaines semaines. Chacun pourra :

- consulter l'ensemble du dossier (dossier déjà consultable depuis le mois de juin) ;
- rencontrer le commissaire enquêteur lors de ses permanences au sein de l'Hôtel de ville (retrouvez les dates sur www.mairie-le-teil.fr) ;
- formuler observations, propositions ou remarques.

Propriétaire, locataire, commerçant, agriculteur ou habitant du Teil : votre avis compte.

Le calendrier

2016	2019	2023	23 juin 2026	Sept. 2026	Nov. 2026	1 ^{er} trimestre 2027
Lancement de la révision.	Le séisme mobilise les équipes sur la reconstruction	Présentation des orientations aux habitants	Arrêt du projet par le Conseil municipal	Avis des Personnes Publiques Associées	Enquête publique	Approbation du nouveau PLU

Le PLU au Teil en bref

2007

Date du PLU actuellement en vigueur

48 ha

rendus à l'agriculture et à la nature

6 ha

d'OAP sectorielles, 1,5% des zones urbaines et à urbaniser

5

modifications et/ou révisions simplifiées ont eu lieu depuis 2007

72,60%

de la commune en zone naturelle

2 terrains

réservés aux commerces de la Sablière

L'été au TILT : retour sur une belle saison !

Tout au long des mois de juillet et août, le TILT a ouvert ses portes les mardis et jeudis pour proposer aux habitants un espace ouvert, gratuit et climatisé, où venir se retrouver, discuter, jouer ou profiter simplement d'un moment convivial.



Avec les médiateurs municipaux, le Programme de Réussite Éducative et l'équipe du TiLT, ces temps d'accueil ont permis de créer du lien et de proposer des moments de rencontre et de partage avec les habitants.

Et l'été a aussi été rythmé par plusieurs animations proposées avec nos partenaires aux abords du TiLT, dans le cadre de la Politique de la Ville : Skateboard & graff avec MonTeil Slide, NumériTiLT – art, numérique et réalité virtuelle avec le TiLT, Initiation à la boxe avec Boxing Academy 07, réparation et décoration de vélos avec Mobilité 07-26 et ActiviTeil. Deux séances de cinéma plein air avec Déclat et des Claps.

Au total, ce sont 575 participations qui ont été comptabilisées sur l'ensemble de la période, et autant d'habitants venus jouer, discuter ou découvrir une activité.

Un grand merci au TILT pour avoir ouvert ses portes tout au long de l'été et permis de faire vivre ce lieu comme un véritable espace de rencontre dans le quartier. Merci également aux médiateurs, au PRE et à l'ensemble des partenaires qui ont contribué à cette programmation. Et surtout... merci aux habitants pour leur présence, leur enthousiasme et leur participation !

Deux services civiques pour renforcer le lien avec les seniors

Dans les prochaines semaines, deux jeunes en service civique rejoindront les services municipaux afin de renforcer les actions menées auprès des seniors et de lutter contre l'isolement.

En lien avec le CCAS, leur mission sera d'aller à la rencontre des personnes âgées, notamment à leur domicile, mais aussi de maintenir le contact par téléphone et de les accompagner lors des activités et événements proposés par la Commune.

Ils pourront également contribuer à proposer et animer des temps de convivialité : jeux de société, ateliers, balades, rencontres intergénérationnelles, autant d'occasions de créer du lien et de favoriser les échanges. Ces deux jeunes pourront enfin accompagner les seniors dans leurs démarches et faciliter leur accès aux dispositifs et services existants, en lien avec la médiatrice santé et France Services.

Avec cette nouvelle présence au sein des services municipaux, la Ville souhaite renforcer la proximité avec les seniors et apporter une attention particulière à celles qui peuvent se retrouver isolées.

OFFRE DE MISSION DE SERVICE CIVIQUE

Tu as envie d'être utile auprès des aînés du Teil ?

Deviens **volontaire** au Centre Communal d'Action Sociale et favorise la création de liens intergénérationnels !

Ton rôle, en binôme :

- **Accueillir et assurer la convivialité** d'ateliers proposés au sein du CCAS
- **Assurer des visites** de convivialité au domicile de personnes âgées
- **Informers le public âgé** des animations proposées par le CCAS et ses partenaires
- **Faciliter l'accès aux droits** des seniors
- **Faire preuve d'initiatives et partager tes passions**

Plus d'informations

CCAS du Teil
3 Rue de l'Hôtel de Ville
07 400 Le Teil

Emmanuelle MIDOT
SC Solidarité Seniors
emidot@sc-solidariteseniors.fr

Scan le code pour candidater

POUR QUI ?

Jeunes entre 18 et 25 ans
(30 ans en situation de handicap)

8 mois, 27h/semaine

Démarrage en octobre 2026

Indemnité de 619€/mois

La gare du Teil ouvre un nouveau chapitre de son histoire avec un lieu dédié à la santé des femmes

Les élus et les financeurs ont inauguré le jeudi 15 octobre dernier l'aile sud de la Gare en présence des différentes structures qui vont faire vivre le lieu.



En ce mois d'octobre, l'aile sud de la gare a été inaugurée après sa réhabilitation portée par la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron.

Témoin de l'histoire de notre ville et de son passé cheminot, ce lieu emblématique retrouve aujourd'hui une nouvelle vocation, au service des habitants et du territoire.

Ce projet, porté par l'équipe municipale, permet l'installation de 3 activités complémentaires :

- Le cabinet de gynécologie du Dr Nathalie Wagner, pour répondre aux besoins de santé des femmes ;
- Passer'Elles, un tiers-lieu dédié à la santé des femmes, à l'écoute, à la prévention et à l'accompagnement ;
- L'Escale Gourmande, un salon de thé et de petite restauration porté par FA7.



Cette inauguration s'est déroulée aux côtés du maire Olivier Peverelli, de Pascale Tolfo, présidente de la Communauté de communes, du préfet de l'Ardèche Benoît Trévisani, d'Hervé Saulignac, député de l'Ardèche ainsi que de nombreux élus, partenaires et habitants.

L'occasion de remercier toutes celles et ceux qui ont contribué à faire renaître cette aile de la gare.

La gare du Teil continue ainsi d'écrire son histoire : un lieu de vie, de services et de rencontres, avec l'espoir d'y accueillir demain de nouveau des voyageurs, à l'occasion de la reprise du trafic ferroviaire courant 2027.

60 brasseurs d'air pour améliorer le confort dans les écoles

Face à la répétition des épisodes de fortes chaleurs, la Commune poursuit ses actions pour adapter les écoles aux évolutions climatiques et améliorer les conditions d'accueil des enfants et des personnels.



D'ici l'été prochain, 60 brasseurs d'air de plafond seront installés dans les six écoles primaires publiques du Teil. Les brasseurs d'air permettent de favoriser la circulation de l'air et d'améliorer le confort ressenti lors des périodes de chaleur.

Pour accompagner les collectivités et les établissements scolaires accueillant des enfants face aux épisodes de chaleur, EDF a mobilisé une enveloppe de 80 millions d'euros, via l'association « Je passe à l'électrique ». Le dispositif prévoit notamment une aide forfaitaire de 400 € par équipement. Le coût total de l'opération s'élève à 17 827,92 €. Grâce à l'aide sollicitée auprès d'EDF, cet investissement sera intégralement couvert par le financement obtenu, sans reste à charge pour la Commune.

D'autres travaux sont également prévus d'ici l'été prochain.



Le sport à l'école : une année de découvertes pour tous les enfants

Au Teil, le sport fait partie de la vie scolaire tout au long de l'année. Aux côtés des enseignants, les éducateurs sportifs municipaux interviennent dans les écoles publiques pour accompagner les élèves dans la découverte et la pratique de nombreuses activités sportives. Vélo, natation, canoë, randonnée, ski, accrobranche... Les enfants peuvent ainsi découvrir des disciplines variées, développer leurs capacités physiques et apprendre à évoluer dans différents environnements.

L'année scolaire s'est notamment terminée avec les cycles « Savoir nager » et canoë. À la piscine d'Alba-la-Romaine, les élèves de CP et de CE1 ont appris progressivement à s'immerger, flotter et se déplacer dans l'eau, pour gagner en autonomie et en sécurité. Les élèves de CM1 et CM2 ont quant à eux découvert le canoë.

À la rentrée, place au « Savoir Rouler à Vélo ». Les plus jeunes ont travaillé leur maîtrise du vélo au stade Émile Deidier, tandis que les plus grands ont pu mettre leurs apprentissages en pratique lors de sorties sur la « Via Ardèche ».

Ces activités viennent compléter l'enseignement de l'éducation physique et sportive assuré par les professeurs des écoles. Permettre à chaque enfant de pratiquer, de découvrir et de progresser, quelles que soient ses possibilités ou ses habitudes sportives : c'est le choix de l'équipe municipale. Parce que le sport est un formidable outil d'épanouissement, d'apprentissage, de confiance en soi et de vivre-ensemble, la Commune souhaite en faire une réalité accessible à tous les écoliers teillois.

Bien manger, pour bien grandir

Dans les écoles publiques du Teil, la sensibilisation à l'alimentation et aux bonnes habitudes alimentaires se poursuit tout au long de l'année.



Pour clôturer l'année scolaire, une grande opération « Petit-déjeuner équilibré » a été organisée dans les écoles publiques. Grâce aux bénévoles du Secours Populaire, les élèves des écoles maternelles et élémentaires ont pu partager un petit-déjeuner complet composé de laitages, de fruits et de céréales.

Dans les classes élémentaires, la diététicienne teilloise Lisa Farnos est aussi intervenue pour proposer des ateliers ludiques autour de l'alimentation : équilibre alimentaire, importance du petit-déjeuner, découverte des différentes familles d'aliments...

Le mot de Nadia Segueni

Adjointe à la réussite éducative



« La réussite éducative ne se résume pas aux apprentissages scolaires. Elle consiste aussi à donner à chaque enfant les mêmes possibilités de découvrir, de pratiquer, de bien manger et de prendre soin de sa santé. C'est le choix que nous faisons au Teil en développant, tout au long de l'année, des actions dans nos écoles.

Nous veillons à ce que tous les enfants puissent bénéficier de ces activités. L'école est un lieu essentiel pour donner accès à ces découvertes et contribuer à réduire les inégalités.

Menées avec les enseignants, les familles, les associations et nos agents municipaux, ces actions poursuivent un objectif commun : permettre à chaque enfant de grandir, d'apprendre et de s'épanouir dans les meilleures conditions. »

Soirée des Sportifs 2026 : Le sport teillois à l'honneur

Près de 80 sportifs teillois ont été mis à l'honneur lors de la traditionnelle Soirée des Sportifs, organisée par la Municipalité.

Cette soirée est l'occasion de saluer les performances, mais aussi l'engagement de toutes celles et ceux qui font vivre le sport au quotidien : sportifs, bénévoles, dirigeants, éducateurs et familles.

À travers leurs parcours et leurs résultats, les sportifs teillois portent les couleurs de la ville et contribuent à faire vivre une dynamique sportive riche et diversifiée.

La Municipalité souhaite également souligner le rôle essentiel des clubs et de leurs bénévoles, qui permettent chaque année à de nombreux Teillois, enfants comme adultes, de pratiquer une activité sportive.

La soirée s'est poursuivie autour d'un moment convivial, permettant aux sportifs, aux représentants des clubs et aux élus de se retrouver et d'échanger.

Bravo à toutes et à tous pour cette belle saison sportive et merci à celles et ceux qui, par leur engagement, font vivre le sport au Teil !

Retour en images sur cette belle soirée conviviale.



Le mot de Romain Tauleigne

Conseiller délégué à la vie des clubs sportifs



« La saison sportive qui vient de s'achever a une nouvelle fois été riche en performances pour les clubs teillois, dans toutes les catégories et dans de nombreuses disciplines.

Cette réussite mérite d'être saluée, tout comme celles et ceux qui la rendent possible au quotidien. La Soirée des Sportifs est justement l'occasion de mettre à l'honneur nos sportifs, mais aussi toutes les personnes qui les accompagnent : bénévoles, éducateurs, dirigeants et familles. Sans leur engagement, le sport teillois ne pourrait pas fonctionner et se développer.

Cette année, deux belles montées sont également venues récompenser le travail de nos clubs, avec l'accession du HB07 en Nationale 2 et celle du RCT en Fédérale 3. Deux résultats qui témoignent de la qualité et du dynamisme de notre tissu sportif.

La Municipalité fait le choix d'être pleinement aux côtés de ses clubs et de les accompagner concrètement dans leur quotidien. Cela passe notamment par la mise à disposition gratuite des infrastructures sportives, le prêt de minibus et le versement de subventions annuelles.

Cet accompagnement, nous continuerons bien entendu à le faire vivre, car nous sommes convaincus que le sport est un formidable vecteur d'épanouissement, de lien social et de dynamisme pour notre ville. »



► Tout le mois de novembre 2026

VOYAGE EN ARMÉNIE

Le Réseau des Bibliothèques Ardèche Rhône Coiron présente « Voyage en Arménie », en novembre 2026. La culture arménienne sera au rendez-vous dans les communes : contes, projections, lectures, ateliers, concerts, expos.

► Samedi 07 et dimanche 08 novembre

CHALLENGE DU JUDO CLUB TEILLOIS

Gymnase Pierre de Coubertin



► Dimanche 08 novembre - Départ 09h

COURSE NATURE LAFARGE LE TEIL COURT

Inscriptions : Course Nature Lafarge / Ltc 2026 à Le Teil



► Mercredi 11 novembre - À partir de 9h

CÉRÉMONIE DU 108^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

> 09 h 30 Dépôt d'une gerbe à la stèle du cimetière du Centre

> 10 h 00 Cérémonie au monument aux morts

> 10h40 : 7 ans du séisme

La cérémonie sera suivie du vin d'honneur offert par la Municipalité sous le préau de l'école du centre

► Dimanche 15 novembre - 14h

LOTTO DE NOËL DU SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

Salle Paul Avon

► Mardi 17 novembre - 18h

CONSEIL MUNICIPAL

► Samedi 21 novembre - De 10h à 19h

SALON DE LA GASTRONOMIE

Salle Paul Avon





Dimanche 22 novembre

CONCERT CANTOTEIL

À la salle Caravane Monde

Mercredi 25 novembre

18h30 et 20h30

CONCERT IMMERSIF AVEC LES DEBUSSY

Salle Paul Avon

Réservez vos places : www.cordesenballade.com

Plein tarif 10€ | Réduit 5€ pour les moins de 16 ans, adhérents Les Eclisses, minimas sociaux, Pass Culture

Vendredi 04, samedi 05 et dimanche 06 décembre

SALON DU BIEN-ÊTRE RÉVÈLE TA NATURE EN MODE NOËL

Cette édition de Noël reprend un esprit convivial et accessible, avec l'idée de proposer des cadeaux bien-être originaux pour les fêtes de fin d'année tout en faisant vivre un véritable moment chaleureux aux visiteurs. Salle Paul Avon

Mardi 08 décembre - De 13h à 17h

GOÛTER DES SÉNIORS

OFFERT PAR LA MUNICIPALITÉ ET LE CCAS AU PLUS DE 70 ANS « HAPPI HOUR »

Inscriptions obligatoires auprès du CCAS



Mercredi 09 décembre - 14h

PÈRE-NOËL VERT DU SECOURS POPULAIRE

Vendredi 11 décembre - 12h

REPAS DE NOËL DU FOYER ALICE AVON

Mardi 12 décembre - 12h

COMITÉ DE QUARTIER DE MÉLAS

Place Mirabel : Apéro Huitres

Dimanche 13 décembre - 14h

THÉ DANSANT

Organisé par le comité des fêtes à la salle Paul Avon

Dimanche 13 décembre - 10h À 19h

MARCHÉ DE NOËL DE CAP TEIL

Boulodrome couvert



Mardi 15 décembre - 18h

CONSEIL MUNICIPAL

Dimanche 20 décembre - 14h

LOTO

Loto du Parti communiste Français

Salle Paul Avon

Vendredi 15 janvier - 19h

CÉRÉMONIE DES VŒUX À LA POPULATION

Salle Paul Avon



► Oliver Peuerelli - Tribune de la majorité « Le Teil en avant »

Les manifestations de ces dernières semaines témoignent d'un malaise social profond. Derrière la colère, des réalités très concrètes : des fins de mois difficiles, le prix de l'essence qui pèse sur les déplacements, des services publics fragilisés et le sentiment de ne plus être entendu. Partout, un même cri résonne : « On en a marre ! » Marre de ne pas être écoutés, de devoir compter chaque euro, de voir les services publics se dégrader. Cette colère doit être entendue par le Gouvernement et appeler des réponses concrètes. L'apaisement passe par l'écoute et par des actes, pas par de nouvelles restrictions qui pèseraient encore davantage sur le quotidien des Français.

Pourtant, comment répondre à ces attentes lorsque les collectivités doivent faire toujours plus avec toujours moins ? Le projet de loi de finances pour 2027 prévoit une nouvelle contribution des collectivités à l'effort national, estimée à 5,5 milliards d'euros par le Gouvernement. Pour une commune comme Le Teil, qui doit poursuivre sa reconstruction tout en répondant aux besoins de ses habitants, ces choix budgétaires sont particulièrement préoccupants. Nous ne pouvons pas nous voir confier toujours plus de responsabilités tout en disposant de moyens toujours plus réduits.

Affaiblir les communes, c'est affaiblir les réponses de proximité. Premier échelon de l'action publique, elles sont souvent le premier recours des habitants pour être accompagnés et trouver des solutions à leurs difficultés. Écoles, équipements publics, solidarité, cadre de vie : elles agissent chaque jour au plus près des besoins et mesurent directement les conséquences des décisions nationales.

À l'heure où nos concitoyens demandent davantage de justice, d'écoute et de services publics efficaces, les communes doivent avoir les moyens d'agir ! Au Teil, nous continuerons à nous battre pour obtenir les financements nécessaires à nos projets, faire avancer nos chantiers et maintenir les services de proximité dont vous avez besoin.

► Raphaël Buard, Aude François, Agnès Dalla-Zana

Tribune de l'opposition « Le Teil, c'est vous »

LE TEIL, UNE VILLE À LA DÉRIVE. A QUI LA FAUTE ?

Après des mois voire des années de promesses non tenues, et la pose de la première pierre en pleine campagne électorale, le chantier de reconstruction de l'église Notre-Dame-de-l'Assomption est arrêté pour une durée indéterminée : la faute à un cabinet d'études défaillant ;

Pour l'église de Mélas le temps presse car le clocher menace de s'effondrer à tout moment : la faute au temps qui passe ;

Cet été pendant que des fuites massives sur le réseau d'irrigation perduraient inondant le stade Étienne Plan durant plusieurs semaines, les plantes en pot et massifs dépérissaient faute d'arrosage :

la faute à un arrêté préfectoral ;

Au LOL pendant qu'on se rafraîchissait gaiement, dans nos écoles récemment rénovées mais non climatisées, la mauvaise gestion des fortes chaleurs imposait des conditions indignes aux enfants et aux enseignants : la faute au climat ;

Après les 3 contrats de travail illégaux de Mme GRIMOUD N. directrice de développement social et culturel qui a depuis quitté la collectivité, l'arrêté de nomination en qualité de fonctionnaire de M ROUBY A. gendre du maire a également été jugé illégal et annulé : la faute à des erreurs administratives ;

La démission précipitée de ce dernier de son poste au service des sports de la mairie suffira-t-elle à effacer ce scandale ? Car Monsieur le Maire du Teil et Président des maires d'Ardèche reste sous le risque d'un dépôt de plainte pour prise illégale d'intérêt : la faute au séisme.

► Lucile Guilbert - Tribune de l'opposition

« Un regard nouveau sur Le Teil »

Tribune non reçue au moment de la publication de ce magazine.

► Julien Vincent - Tribune de l'opposition

6 mois depuis les élections. Bilan: pas d'église, pas d'argent pour climatiser les écoles, pas d'argent pour rénover les routes, pas de parking en centre ville. Par contre, 18000€ pour les indemnités des élus, 100 000€ annuels pour Zéro Chômeur, des HLM prévus à la sablière, le prix de l'eau qui explose et des investissements validés sans aucun financement.... Le retour sur terre va se payer très cher et ce sont les Teillois qui paieront.... Suivez l'actualité sur facebook, LE TEIL AUTREMENT

Netto
LE TEIL

**2 SUPERMARCHÉS
NETTO POUR ENCORE
MIEUX VOUS SERVIR**

OUVERT 7j/7
De 8h30 à 19h30
Dimanche 8h30 à 12h30

Drive
COMMANDEZ SUR
www.netto-leteil.fr

Rue Louis Lacrotte Quartier La Violette
04 75 49 04 46 04 75 01 41 48

STATION SERVICE 24H/24
PAIEMENT PAR CB ET ESPÈCES* (*en magasin)
NETTO LA VIOLETTE

Cap Rotonde
Le bien-vivre se cultive

Intermarché
LE TEIL

LeDRIVE
Intermarché

LIVRAISON À DOMICILE

Suivez-nous sur Intermarché Le Teil

ZAC LA ROTONDE, 455 CHEMIN DU DEPOT
07400 LE TEIL - Tél. 04 75 98 08 60

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI
DE 8H30 à 19H30
DIMANCHE : DE 8H30 à 12H30

BRICOMARCHÉ
+ DE FIDÉLITÉ POUR + D'AVANTAGE

Flasher ce QR code pour retrouver nos promos partout, tout le temps

Click 2H Collect

www.bricomarche.com

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI 9H-12H / 14H-19H
OUVERT DIMANCHE MATIN

ZA LA ROTONDE LE TEIL - 04 75 49 65 70

GROUPE RAMPA
Bâtisseurs d'Environnement depuis 1925 !

1 GROUPE, 4 MÉTIERS
au service de notre territoire !

EAU ÉNERGIE IMMOBILIER PRÉFABRICATION

Retrouvez-nous sur www.rampa.fr

**Pompes Funèbres
Marbrerie Teilloises**

Organisation Complète d'obsèques
Prévoyance - Marbrerie - Tous travaux cimetière

© 24H/24 - Tél. 04 75 49 48 48 - 07400 LE TEIL

AMBULANCES TEILLOISES
TAXI - VSL

04 75 52 17 45

7, allée du Faisceau Sud - ZA Rhône Helvie - 07400 LE TEIL
E-mail: contact@etscombet.fr

Groupe COMBET

CRUAS - LE TEIL - VIVIERS - BOURG-ST-ANDÉOL - ST-REMÈZE - ST-MARCEL D'ARDÈCHE

AVS
DES POSTES, DES PROFILS, DES EMPLOIS

Entreprises ! vous avez besoin de personnel ?
Salariés ! vous recherchez un emploi ?
Nucléaire et tous emplois

Rejoignez A.V.S.
9 Av. du 8 Mai - 07400 LE TEIL
leteil@avs-emploi.fr **04 75 52 12 69**

Cabinet Assurances & Finances
ROUX & HAOND

Allianz
Agents généraux indépendants

MONTÉLIMAR - PIERRELATTE - LE TEIL
04 75 51 97 30 04 75 04 05 15 04 75 49 06 66

werocket
www.werocket.fr

**VOTRE ENTREPRISE MANQUE DE VISIBILITÉ ?
ON CRÉE VOTRE SITE WEB CLÉ EN MAIN**

hello@werocket.fr Tel. 04 75 51 88 40